

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le 3 février à 19 H

Le Conseil Municipal de la commune de Chantemerle-Lès-Grignan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BODIN Jean-Luc, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 28/01/2025

Nombre de conseillers en exercice : 8

Présents : la majorité des membres en exercice

Absents excusés : ARTAUD Frédéric (procuration à GREYFIE DE BELLECOMBE Alexandre), NARDINI Gaelle (procuration à ORTIZ Violène)

Mme ORTIZ Violène a été élue secrétaire de séance.

**Objet : Réajustement des charges des logements sociaux Mairie et Rue Fontaine aux merles**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de réajuster les charges locatives des logements situés à la Mairie et rue de la fontaine aux merles.

Il rappelle que la redevance des ordures ménagères est incluse dans les charges.

Il souligne également que pour les logements sociaux rue de la fontaine aux Merle, il est nécessaire d'enlever dans les charges l'abonnement de l'eau et de l'assainissement qui était compris car nous n'avons plus la compétence.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité

**DECIDE le réajustement et fixe le montant des nouvelles charges à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 comme suit :**

**Mairie :**

Logement 1 SIMONIN Bernard : 83 €/mois  
Logement 2 ROSIER Paul : 49 €/mois  
Logement 3 THOMAS Elodie : 47 €/mois

**Rue de la fontaine aux merles :**

Logement 1 CLEVENOT Jérôme 10€/mois  
Logement 2 GARIN Alyson 10€/mois

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

M. Le Maire,

